



Conseil d'établissement 2022-2023
PROCÈS-VERBAL

Le mardi 18 octobre 2022 18h
à l'École Le Vitrail

Sont présents:

Marianne Dubuc (parent secondaire)
Ulrich Habay (parent primaire/secondaire)
Aurélie Dumas (parent primaire)
Angélique Bourbier (parent primaire)
Marysol Rouzier (parent secondaire)
François-Olivier Martin (parent primaire)
Oscar Daudet (élève secondaire)
Théo Cassagnol-Paquin (élève secondaire)

Isabelle Nadeau
Joëlle Dupont (enseignante secondaire)
Olivier Latulippe (orthopédagogue)
Marie Noël (enseignante)
Stéphanie Cormier (éducatrice
spécialisée secondaire)
Anouska Therrien (enseignante)
Chantal Laurin (direction)

1. Présence et vérification du quorum par la direction

Début de la réunion à 18h00.

2. Présentation des membres

Bref tour de table où les membres se présentent.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Anouska T. propose et Ulrich H. appuie l'adoption de l'ordre du jour.

4. Période réservée au public

n/a

5. Fonctions et pouvoirs du CÉ

Puisque tous les postes sont comblés par d'anciens membres nous nous permettons de sauter ce point.

6. Confirmation de l'absence de conflit d'intérêt

n/a

7. Rôle des substituts

n/a

8. Élection de la présidence et de la vice-présidence au Conseil d'établissement

Marianne D. propose Marysol R. en tant que présidente du CÉ, et est appuyée par Angélique B.

Ulrich H. se propose comme vice-président du CÉ, Marysol R. appuie sa candidature.

9. Budget de fonctionnement et de perfectionnement du Conseil d'établissement et budget OPP

Le CÉ dispose d'un budget de 400\$ pour l'achat de collations lors des réunions et de 400\$ pour des formations

Si ces montants ne sont pas utilisés à la fin de l'année, le CÉ pourra décider d'en faire don à la Fondation pour des projets d'élèves.

L'OPP dispose d'un budget de 50\$.

10. Rapport du conseil des élèves

Le manque de WI-FI est très problématique pour les élèves, et cause beaucoup de retard pour leurs travaux, et la présentation des projets. Les enseignants sont aussi affectés par cette situation.

Chantal explique que 18 nouvelles bornes ont été installées dans l'école l'an dernier, mais les ordinateurs n'arrivent pas à s'y connecter. Les TI de la CSSDM y travaillent. Chantal a écrit à la DG afin d'exprimer la situation et son impact sur notre quotidien au Vitrail. Elle reconnaît que cela a un effet sur la présence à l'école.

Ulrich H. propose d'écrire une lettre signée par le CÉ pour expliquer le poids de cette problématique sur notre fonctionnement au Vitrail. Cette proposition est appuyée par Aurélie D. Les élèves seront invités via le Vitrail Hebdo à apporter leurs propres "fils bleus" en attendant que la situation se place (espérons-le!).

11. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 1er juin 2022

Ulrich H. propose et Marysol R. appuie l'adoption du procès-verbal du 1er juin 2022.

Rapport des comités

a. Comité coéducation

Les ateliers offerts par le CREP débutent ce soir (exemple de sujet: informer sur le rôle de l'OPP) Taux de réponse faible mais les communications seront relancées.

b. Comité accueil

Les portes ouvertes ont eu lieu le 4 octobre, très belles rencontres, les inscriptions suivent. Le tirage aura lieu début novembre (date à planifier).

c. Comité bibliothèque

Il y a plusieurs parents sur le comité, un travail de protection des livres a été effectué par de super parents (merci Sara et Priscillia!). La fête de la lecture devrait avoir lieu à

nouveau cette année, et le souhait d'en faire un événement tant au primaire qu'au secondaire a été émis.

d. Comité Vitrail Hebdo

Le formulaire pour publier dans le VH est défectueux, nous travaillons à le remettre sur pied.

e. Comité Jardin

Marie Noël: le comité est inactif pour le moment, ce sera plutôt au printemps. Les semis sont prévus début mars.

f. Comité Vivre-ensemble

Il y a 2 membres à ce comité, dont Angélique B. Quel sera le mandat de ce comité?
Anouska T. évoque les épluchettes de blé d'inde et autres activités pour créer des moments pour la communauté.

Marysol R. propose de relancer l'invitation pour ce comité dans le Vitrail Hebdo puisque l'école semble avoir besoin de renouer des liens après la pandémie.

g. Comité de parents du CSSDM

Le mandat du protecteur de l'élève devait être expliqué et le comité de parents devait proposer ses modifications s'il y avait lieu. La rencontre ayant lieu ce soir, Ulrich H. ne peut nous en dire plus.

Rapport des groupes de travail

h. Répaq

Les parents membres ne sont pas sur le CÉ, nous nous assurerons que les comptes-rendus soient transmis au CÉ via la présidente suite aux réunions.

i. Fondation du Vitrail

Ulrich H. est le lien entre le CÉ et la Fondation, mais il n'a pas reçu d'information à ce sujet.

8. Rapport de la direction

a) Formation obligatoire pour les nouveaux membres du CÉ

Les nouveaux membres devront suivre la formation vidéo afin de se familiariser avec les règles du CÉ.

b) Règles de régie interne

Olivier L. propose et François-Olivier M. appuie l'adoption de nos règles de régie interne.

c) Acte d'établissement et PTRDI

Acte d'établissement: Le formulaire est rempli lors du CÉ.

Marysol R. propose et Théo C.-P. appuie l'adoption de nos règles de régie interne.

PTRDI: Le CÉ se questionne au sujet de la capacité d'accueil, et s'il serait pertinent d'exprimer notre désaccord face au nombre d'élèves assignés au Vitrail. Le CÉ se demande si une démarche pourrait aider l'école à "tenir son bout", ou si au contraire cela pourrait lui nuire. Il est décidé d'attendre qu'une problématique se présente, et d'appuyer la direction de toute façon nécessaire afin d'aider à diminuer notre capacité d'accueil afin qu'elle reste réaliste étant donnée notre réalité physique dans ce bâtiment.

Afin de les noter et de pouvoir comparer l'an prochain, voici les chiffres qu'on retrouve sur le site de la CSSDM au 18 octobre 2022:

secondaire: 109 élèves / 148 de capacité d'accueil

primaire: 120 élèves / 230 de capacité d'accueil (!)

Ces chiffres sont clairement irréalistes...

Il est donc conclu de confirmer que les informations fournies sont adéquates et de ne demander aucune modification pour cette année.

Marie N. propose et Anouska T. appuie cette résolution.

Le CÉ a tout de même l'intention d'étudier la possibilité d'entreprendre des démarches selon l'évolution de la situation, puisque les raisons de Chantal pour ne pas remplir la capacité d'accueil par la DG de la CSSDM ont été écoutées jusqu'ici, mais que cela ne garantit pas l'avenir de l'école.

d) Projet éducatif

Chantal nous annonce que des travaux auront lieu pour le projet éducatif et que ce sera un point récurrent au CÉ.

e) Retour sur les portes ouvertes

Il s'est avéré audacieux de vouloir faire toutes les portes ouvertes dans la même journée. La participation des élèves était exceptionnelle. Il y a avait par contre beaucoup trop de gens présents, Chantal ayant dû improviser une rencontre pour répondre à la demande. 200 formulaires ont été distribués, mais il sera intéressant de voir combien de demandes seront déposées.

Chantal soulève la question de la pertinence d'accepter autant de visites lors des portes ouvertes, si le nombre de places est de 9 en maternelle, et qu'il n'y a pratiquement pas de place en secondaire 1.

Différentes pistes de solution sont proposées: accepter les visiteurs afin de faire connaître l'école, proposer que les visites se fassent selon un horaire, étaler le processus (stages au secondaire pour permettre un premier tri), FAQ accessible sur le site internet, visite sur inscription, etc.

Des fratries ne seront pas admises l'an prochain parce qu'il manque de place pour eux. C'est dommage.

Il est proposé de faire une rencontre en virtuel en premier lieu, sans limite de présence, puis de suivre par des visites physiques pour ceux qui sont intéressés.

Chantal souligne qu'il y aura des changements aux critères d'admission pour 2023-24. Par exemple, pour le secondaire, les portes ouvertes auraient lieu plus tôt. Les élèves seraient alors lancés sur des mini projets qu'ils devraient remettre par courriel avant une date limite. La remise dans les temps permettrait de passer à la prochaine étape (un manque d'engagement entraînerait une disqualification).

f) Calendrier scolaire modification à l'horaire des JP

Le calendrier a été modifié à cause des élections. La JP du 7 octobre a été déplacée au 3 octobre. Les parents ont été informés à cet effet via le Vitrail Hebdo.

g) Service d'animation

Chantal nous informe de l'ajout d'une section concernant l'expulsion des élèves du service d'animation.

Chantal émet le souhait d'une école sans suspension (à moins de situation grave). Il est donc décidé que dans le cas d'un non respect de la charte des droits et libertés du Vitrail, le TES rencontrera l'élève avec l'éducatrice, les parents étant au courant, afin de trouver des solutions mises en place pour remédier à la situation.

Marysol R. nous informe qu'un parent demande 2 jours d'avis pour les changements d'horaire de dernière minute de la part de familles.

Chantal explique que chaque changement au service de garde de la part des parents a un impact sur les effectifs et l'organisation du SA. Le SA s'autofinance, alors l'embauche d'un éducateur supplémentaire a de gros impacts financiers.

Vérification faite, le CS recommande 14 jours de délai. Ce délai se retrouve donc dans la réglementation du SA, ainsi qu'un maximum de 3 modifications dans l'année.

Ulrich H. propose, et Joëlle D. appuie l'adoption de la réglementation sur SA.

Devons-nous maintenir les frais de garde lors d'absences prolongées? Dans le cas de voyage, les frais de garde sont maintenus. Dans le cas d'une raison de santé de l'enfant, sur présentation de billet médical, les frais ne sont pas maintenus.

La réglementation du SA est amendée pour les absences longue durée dans le cas de voyage et de maladie, est proposée par Ulrich H. et appuyée par Joëlle D.

9. Activités éducatives, culturelles ou sportives

12.1 Primaire et secondaire

a. Dépôt de la résolution

La signature de la résolution sur la pertinence des sorties éducatives et autorisant le tenue de celles-ci est proposée par François-Olivier M. et appuyée par Marysol R.

b. Dépôt du tableau des activités

Au sujet du projet école-musée:

Témoignage d'élève: "très intéressant, très apprécié"

Témoignage parent: “dynamique, changement de contexte, très apprécié”. Il serait apprécié d’avoir plus d’info sur le projet afin de faire un meilleur accompagnement de nos enfants.

Le CÉ autorise une modification à l’horaire afin de permettre aux 5ème secondaire de faire deux pratiques d’examens. Cette modification affecte les 1er décembre 2022 et 16 mars 2023. Cette modification est proposée par Aurélie D. et appuyée par Anouska T.

c. Levée de fonds

Un **souper hot dog** a eu lieu le 30 septembre 2022 pour la fête des finissants du secondaire. Un peu plus de 1000\$ ont été amassés.

La levée de fond des **paniers bios**: 32\$/panier cueillette à l’école le 27 octobre. Les fonds amassés iront à la fondation.

La levée de fonds des **Super recycleurs** est de retour, et aura lieu le 2 novembre (8h et 9h). Les fonds amassés iront à l’École Dehors.

L’approbation de l’ensemble de ces levées de fonds est proposée par Marysol R. et appuyée par Marie N.

10. Correspondance

n/a

11. Date de la prochaine rencontre et levée de la séance

La prochaine rencontre aura lieu le 22 novembre 2022 à 18h

Levée de la séance à 20h11.